



TARIFS AU 1^{er} JANVIER 2026 ET INFORMATIONS PRATIQUES

Tarifs journaliers d'hospitalisation

Spécialités HC	Tarifs journaliers	Spécialités HDJ	Tarifs journaliers
Médecine	982,38 €	Médecine	930,94 €
Surveillance Continue Polyvalente	1783,21 €		
SMR Neurologie	666,55 €	SMR Neurologie	685,24 €
SMR Locomoteur	600,44 €	SMR Locomoteur	565,53 €
SMR Gériatrie	583,67 €	SMR Gériatrie	511,52 €
SMR Respiratoire	583,67 €	SMR Respiratoire	511,52 €
SMR Polyvalent	528,50 €	SMR Polyvalent	546,75 €
SMR Cardiologie	600,44 €	SMR Cardiologie	565,53 €
Majoration chambre individuelle	50,00 € (Médecine) 45,00€ (SMR) 25€ (HDJ médecine)		

Le forfait journalier est de 23 euros (applicable au 1^{er} Mars 2026)

La participation laissée à la charge de l'assuré est fonction de ses droits à l'assurance maladie.

Téléphone, télévision, WIFI

Si vous souhaitez le téléphone et/ou la télévision, signalez-le au personnel.

Ces services sont payants. La facturation s'applique pendant les jours de permission et n'est dégressive que sur une période continue. Les crédits non utilisés ne sont pas remboursables.

Téléphone	Télévision	WIFI
Ouverture de ligne : 5,50 € Pour appeler l'extérieur (national) de votre chambre 3,50 € par unité de base	4,50 € par jour Casque 2 € (chambre double)	2€ par jour 5€ par mois

L'utilisation des téléphones portables, conformément à la réglementation n'est pas autorisée dans l'enceinte de l'établissement.

Services aux accompagnants

Pour l'accompagnant qui le souhaite :

Repas du midi ou du soir	Lit accompagnant
10 €	15 € Petit déjeuner inclus

Les tickets sont à retirer à l'Espace Accueil Patientèle et à remettre au Personnel.

Dépôt d'argent et objets de valeur

Il vous est conseillé de remettre votre argent et objets de valeur, qui seront déposés au Trésor Public. Ne garder sur vous que l'argent nécessaire aux menues dépenses (téléphone, télévision...). L'Espace Accueil Patientèle vous donnera toute précision utile à ce sujet. A défaut de dépôt, l'hôpital décline toute responsabilité.

Avez-vous bien effectué toutes les démarches administratives ?

Afin d'éviter d'avoir à acquitter une facture erronée, n'hésitez pas à téléphoner au **4020** ou à vous rendre au bureau des entrées situé dans le hall d'accueil de l'hôpital.